

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	206 334	205 379
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	12 358
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	47 945	33 629
Total I	254 279	251 365
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	114 965	101 624
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 955	3 017
Salaires et traitements	97 941	88 449
Charges sociales	37 595	34 702
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 416	4 042
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	1	4
Total II	257 874	231 838
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 594	19 527
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	620	564
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	620	564
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	620	564
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-2 974	20 091
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	141
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	141
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	3 204	95
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 204	95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 204	46
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	254 899	252 070
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	261 077	231 933
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 178	20 137
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel benevole		
TOTAL		



Bilan Actif

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 073	3 073		112
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 073	3 073		112
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	208 109	196 924	11 185	13 727
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 109	196 924	11 185	13 727
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	416 526		416 526	416 526
Participations et Créances rattachées	416 526		416 526	416 526
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	627 708	199 997	427 711	430 365
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0	
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés			0	
Créances reçues par legs ou donations			0	
Autres	17 143		17 143	20 397
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	300 000
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	286 922		286 922	489 435
Charges constatées d'avance	5 795		5 795	5 378
Total II	809 861		809 861	815 210
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 437 569	199 997	1 237 572	1 245 575



Bilan passif

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 172 857	1 152 721
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 178	20 137
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 166 680	1 172 857
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 166 680	1 172 857
FONDS REPORTEES ET DEDIEES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	26 208	25 296
Total III	26 208	25 296
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 179	25 656
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 016	20 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 490	1 645
Total IV	44 685	47 422
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 237 572	1 245 575



MEDEF MARNE
Association Loi 1901
5 Boulevard Foch
51058 REIMS CEDEX

RCS REIMS 353.843.931

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de l'Est
Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin 51200 EPERNAY – 03.26.54.14.44

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

MEDEF MARNE
5, Boulevard Foch
51058 REIMS CEDEX

Aux membres de l'association,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MEDEF MARNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Epernay,

FCN

Commissaire aux comptes

Jean-François BOUVET

Associé

Signé électroniquement le 25/05/2022 par
Jean-Francois Bouvet

Signix **FCN**
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✕ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✕ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✘ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✘ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

Bilan Actif

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 073	3 073		112
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 073	3 073		112
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	208 109	196 924	11 185	13 727
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 109	196 924	11 185	13 727
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	416 526		416 526	416 526
Participations et Créances rattachées	416 526		416 526	416 526
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	627 708	199 997	427 711	430 365
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0	
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés			0	
Créances reçues par legs ou donations			0	
Autres	17 143		17 143	20 397
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	300 000
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	286 922		286 922	489 435
Charges constatées d'avance	5 795		5 795	5 378
Total II	809 861		809 861	815 210
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 437 569	199 997	1 237 572	1 245 575



Bilan passif

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 172 857	1 152 721
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 178	20 137
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 166 680	1 172 857
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 166 680	1 172 857
FONDS REPORTEES ET DEDIEES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	26 208	25 296
Total III	26 208	25 296
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 179	25 656
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 016	20 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 490	1 645
Total IV	44 685	47 422
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 237 572	1 245 575



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	206 334	205 379
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	12 358
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	47 945	33 629
Total I	254 279	251 365
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	114 965	101 624
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 955	3 017
Salaires et traitements	97 941	88 449
Charges sociales	37 595	34 702
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 416	4 042
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	1	4
Total II	257 874	231 838
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 594	19 527
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	620	564
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	620	564
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	620	564
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-2 974	20 091
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	141
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		141
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 204	95
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 204	95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 204	46
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	254 899	252 070
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	261 077	231 933
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 178	20 137
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



I. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

1.1 Description de l'objet social de l'entité

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Article 4 – Le **MEDEF Marne**, qui est adhérent au **MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE**, a pour objet notamment :

- ▶ D'assurer la représentation du Patronat départemental auprès des Pouvoirs Publics, de l'Administration Préfectorale, des Organismes Publics ou Privés du Département, pour toute question départementale à caractère interprofessionnel.
- ▶ D'assurer la défense de ses adhérents, y compris d'ester en justice pour la défense collective ou individuelle de ceux-ci, à chaque fois qu'un intérêt professionnel est en jeu.
- ▶ D'effectuer une liaison permanente entre tous ses adhérents.
- ▶ De les documenter, de recevoir ou de confronter leurs informations.
- ▶ De transmettre aux Organismes ou Entreprises adhérentes, toutes informations concernant la politique patronale générale.
- ▶ D'animer l'économie départementale, de promouvoir à ce titre toutes les actions collectives correspondantes et de coordonner la vie patronale.
- ▶ De transmettre à l'échelon régional, et en même temps si nécessaire, au MEDEF, toutes informations propres à orienter la politique patronale générale.
- ▶ D'effectuer la désignation des représentants patronaux dans les différentes Instances Départementales de caractère interprofessionnel.
- ▶ D'assurer, pour les questions qui la concernent, les relations avec la presse locale, les universités, les confessions, etc ...
- ▶ D'établir et de maintenir des relations suivies avec les autres Organismes économiques et sociaux du Département, telles les Chambres de Commerce et d'Industrie.
- ▶ D'animer dans les principaux centres économiques du Département, une antenne locale groupant les entreprises adhérentes et les représentants locaux des organisations professionnelles adhérentes.
- ▶ De participer à la création d'institutions de toute nature qui lui paraissent répondre aux intérêts, droits et devoirs de ses adhérents.
- ▶ De coordonner les services et activités interentreprises locaux, d'assurer une liaison avec les services interentreprises régionaux et de participer à leurs études.
- ▶ D'une manière générale, et dans le cadre de ses attributions, de procéder à l'étude de tout problème ou question d'ordre économique, social, technique ou autres, en vue de concourir au développement du département.

Pour les questions de son ressort, l'Association peut organiser des réunions périodiques d'informations et d'études.

Le MEDEF Marne s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

1.2 Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées pour les chefs d'entreprise durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- ▶ Agir, influencer sur son environnement local en s'engageant dans des mandats centrés sur les préoccupations et les priorités des entrepreneurs.
- ▶ Promouvoir les valeurs entrepreneuriales et l'esprit d'entreprise.
- ▶ Bénéficier d'un nouveau réseau de partenaires.
- ▶ Rompre son isolement et appartenir à un réseau d'entrepreneurs.



1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Ressources humaines : l'effectif est de 3 ETP au 31 décembre 2021

Autres moyens :

- L'association dispose de locaux loués à la S.C.I. – Centre des Entreprises dans laquelle le MEDEF Marne est associé à hauteur de 98,79 %.

2. FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les activités ont continué d'être affectées par la COVID-19 tout au long de l'année 2021. De ce fait, des actions n'ont pas pu être réalisées.

Crise sanitaire :

La poursuite de la propagation du coronavirus en 2021 a affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2021, il n'y a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

2.2 Faits postérieurs à l'exercice

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

● Principes Généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général.

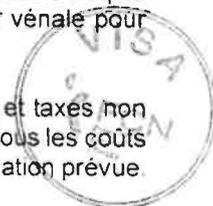
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

● Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.



Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

● Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

● Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

● Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

● Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

● Engagement de retraite

Le règlement intérieur de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les indemnités font l'objet d'une comptabilisation dans le compte 153000 "Provision pour engagement de retraite".

● Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement sur l'exercice.



II. NOTE SUR LE BILAN

- Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 073			3 073
Immobilisations incorporelles	3 073			3 073
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	224 606		41 334	183 272
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 578	1 763	11 505	24 836
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	259 184	1 763	52 839	208 109
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	416 526			416 526
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	416 526			416 526
ACTIF IMMOBILISE	678 783	1 763	52 839	627 708



- Amortissement des immobilisations

Tableau amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 961	112		3 073
Immobilisations incorporelles	2 961	112		3 073
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	213 055	3 107	41 334	174 828
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 403	1 198	11 505	22 096
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	245 458	4 305	52 839	196 924
ACTIF IMMOBILISE	248 419	4 417	52 839	199 997

- Etat des créances

Tableau sur l'état des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 143	17 143	
Autres			
Charges constatées d'avance	5 795	5 653	142
Total	22 939	22 796	142
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



- Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 152 721	20 137			1 172 858
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice				6 178	-6 178
Situation nette	1 152 721	20 137	0	6 178	1 166 680
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 152 721	20 137		6 178	1 166 680

- Subventions d'investissements

Néant.



● Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 296	912	0	0	26 208
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	25 296	912			26 208
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

● Etat des dettes

Tableau sur l'état des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 179	15 179		
Dettes fiscales et sociales	23 016	23 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes-Associés et autres dettes				
Produits constatés d'avance	6 490	6 490		
Total	44 685	44 685		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Dettes contractées auprès des associés				



● Produits à recevoir

Compte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
468700	626205	EBC Rbt Internet 11+12/2021	48,16 €
468700	756100	J2CHM cotisation 2021	380,00 €
468700	756100	MEDINE cotisation 2021	380,00 €
468700	756100	SMURFIT KAPPA cotisation 2021	2 520,00 €
468700	758900	AGEFICE 4E T21	100,00 €
468700	758915	MEDEF Paris - développeur 4E T21	5 000,00 €
468700	758925	NOVADYS RBC Reims	25,00 €
468700	758925	CHPGNE SACY RBC Reims	25,00 €
468700	758930	APAVE RBC Epernay	25,00 €
468700	758930	J. TROUVAIN RBC Epernay	25,00 €

Total 468700	8 528,16 €
---------------------	-------------------

Total 467000	952,16 €
Trop versé charges 2021	624,64 €

Total 467100 à 467600	7 038,24 €
------------------------------	-------------------

● Charges à payer

Compte Bilan	N° compte	Libellé	Montant
408100	408100	EFFIS affaire RST 2020	7 200,00 €
408100	613200	GTRM loyers 2021	2 436,00 €
408100	613500	Arts et Plans 4E T21	204,34 €
408100	615510	EBC backup 2021	14,95 €
408100	615510	EBC garantie serveur 2021	13,95 €
408100	618200	Animation 21 formations prudh. A CHAPUY	1 067,14 €
408100	618200	Frais de déplacements prudh. 2021 A. CHAPUY	15,10 €
408100	622600	FCN honoraires CAC solde 2021	2 510,40 €
408100	622600	AUDEXCO paie 4E T21	377,78 €
408100	622600	AUDEXCO DSN 2021	337,08 €
408100	625130	Frais de déplacements C. DAHERON 04 0 12/21	551,51 €
408100	625160	Frais de déplacements R. HACAULT 12	96,98 €
408100	626210	ORANGE portable 12	131,32 €
408100	627800	Frais tenue de compte CELCA	24,99 €
408100	672000	CROUS RBC annulé 2019	197,78 €

Total 408100	15 179,32 €
---------------------	--------------------

A régler CS 428200 à 442100 sf 437008	22 656,36 €
--	--------------------

A régler 437008 Formation Continue	359,33 €
---	-----------------



● Charges constatées d'avance

Cpte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
486000	606400	Imp Moissons cartes 5 x 200	188,00 €
486000	606400	Imp Moissons papier 9 x 500	550,80 €
486000	615510	EBC assistance 8,75 H	1 042,50 €
486000	615510	EBC antivirus 6,5/36	58,17 €
486000	615510	EBC EBP 9,2/12	285,75 €
486000	615510	EBC MAJ OFFICE 365 9,26/12	542,64 €
486000	615510	EBC HP Care portables 24/36	174,40 €
486000	615510	EBC Antivirus 24/36 2 PC portables	110,40 €
486000	616100	ASS REGNIER MULTICLIC 6/12	192,91 €
486000	616110	ALLIANZ ASSURANCE C3 7/12	629,45 €
486000	618100	LIAISONS SOCIALES 6/12	562,27 €
486000	618100	MATOT BRAINE 5/12	14,58 €
486000	618100	L'UNION 9/12	164,25 €
486000	626100	Timbres	471,02 €
486000	626200	ORANGE 01/2022	451,20 €
486000	626205	EBC Nom de domaine 11,5/12	34,50 €
		Total	5 472,84 €

486130	486130	Tickets restaurant	322,50 €
--------	--------	--------------------	----------

● Produits constatés d'avance

Cpte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
487000	487000	CE GEE RBC réglé 2 fois	25,00 €
487000	756100	TENTATION TRAITEUR COT 22	190,00 €
487000	756100	ESALINK COT 22	250,00 €
487000	756100	CIMENTS CALCIA COT 22	1 000,00 €
487000	756100	M2F COT 22	190,00 €
487000	756100	AF LEARNING COT 22	190,00 €
487000	756110	EPSILON GLOBAL ADH 22	950,00 €
487000	756110	DEMETER SANTE ADH 22	380,00 €
487000	756110	SEP BRION DUMOULIN ADH 22	420,00 €
487000	756110	AC2M CARREFOUR EP ADH 22	2 000,00 €
487000	756110	UNUMKEY ADH 22	380,00 €
487000	756110	OWEGA ADH 22	380,00 €
487000	758935	ISOLATION ET DESIGN REPORT RBC	25,00 €
487000	758935	SODEBA REPORT RBC CHALONS	25,00 €
487000	758935	BOULANT REPORT RBC CHALONS	60,00 €
487000	758935	H PERROT REPORT RBC CHALONS	25,00 €
		Total	6 490,00 €

III. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

● Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations annuelles des adhérents sont comptabilisées en produit au niveau du poste « Cotisations » conformément au règlement comptable.

● Méthode retenue pour la comptabilisation des droits d'entrés

Néant.



- **Legs, donations et assurances-vie**

Néant.

- **Contributions volontaires**

Néant.

IV. AUTRES INFORMATIONS

- **Honoraires du commissaire aux comptes**

Honoraires relatifs à la certification des comptes : 5 020,80 €

Honoraires des services autres : 0,00 €

- **Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature**

Article 20 de la loi du 23 mai 2006

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et percevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale d'un montant supérieur à 50.000 euros :

Les dirigeants ne sont pas rémunérés.

- **Engagements hors bilan**

Un crédit-bail a été souscrit sur l'exercice concernant le véhicule de fonction :

- Echéances à moins d'un an : 3 140,16 €
- Echéances à plus d'un an : 4 879,07 €

- **Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie**

	Personnel salarié
1) Cadres et assimilés	1
2) V.R.P.	
3) Ouvriers et employés	1,5
TOTAUX	2,5



MEDEF MARNE

Association Loi 1901
5 Boulevard Foch
51058 REIMS CEDEX

RCS REIMS 353.843.931

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de l'Est
Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin 51200 EPERNAY – 03.26.54.14.44

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

MEDEF MARNE
5, Boulevard Foch
BP 2732- 51 058 REIMS CEDEX

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'association des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 612-5 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons que nous n'avons été avisés d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L 612-5 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la SCI Centre des Entreprises :

Personne concernée : Monsieur PETIT Fabien, Administrateur du MEDEF Marne et ayant pouvoir de gérer la SCI Centre des Entreprises.

Le MEDEF Marne a facturé à la SCI Centre des Entreprises des frais de téléphone, fournitures, et des cotisations pour un montant total de 3.669 Euros.

La SCI Centre des Entreprises a facturé au MEDEF Marne :

- des loyers pour un montant de 7.741 Euros.
- des charges pour un montant de 6.412 Euros.

Fait à Epernay,

FCN

Commissaire aux Comptes

Jean-François BOUVET

Associé

Signé électroniquement le 25/05/2022 par
Jean-Francois Bouvet

 **FCN**
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

